

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Résister à la crise

La crise agricole et singulièrement celle des éleveurs, méritent une attention sans précédent de tous les acteurs qui les entourent et de la société civile. Ce que vivent ces éleveurs est digne d'un séisme de magnitude 9 ! La ferme France du côté des campagnes va mal : en 2015, 1/3 des éleveurs se prélevaient 350 euros par mois. Pour 2016, ce sont 2/3 des éleveurs qui seront concernés* ! En 2017, 10 000 éleveurs de vaches laitières sur 60 000 sont susceptibles de mettre la clé sous la porte avec tant de dommages collatéraux pour toutes ces 10 000 familles (dépôt de bilan, burn out, suicide, endettement). Les pratiques des créanciers (coopératives, banques) dans les fermes en difficulté ne cessent de se durcir malgré leur soutien affiché pour les éleveurs en difficulté ! C'est un véritable plan social organisé par la profession, notamment le libéralisme prôné par la fnsea, dont le but final est d'industrialiser la production afin, entre autres, de limiter les points de collecte.

Le prix payé aux producteurs annoncé en 2017 va osciller entre 310 et 320 euros, bien loin du prix d'équilibre nécessaire pour boucher les trous des 2 années précédentes et de vivre dignement ! Jusqu'à quand les paysans vont résister, où se trouve leur seuil de résilience ? Pendant ce temps, les techniciens et les organismes para-agricoles nous encouragent encore à produire plus, écraser les charges et à investir... Soyons vigilants !

Que dire de ce gouvernement qui essaie à coup de pansements de cicatrifier la plaie béante de notre problématique ? De cette PAC et de ces MAEC qui seront payées la semaine des 4 jeudis ? Que penser de cette période pré-électorale où chacun des protagonistes, avec des belles promesses, jubilent à l'idée de passer quelques années protégées ? Que dire de cette Europe instable qui est menée par la finance et la corruption ?

Heureusement qu'une partie des agriculteurs se prennent en main en réinventant des moyens pour récupérer cette plus-value que l'industrie laitière leur vole ! De beaux exemples de réussite avec l'augmentation des circuits courts, des adhérents de biolait, de l'Adage et du Cedapa qui accompagnent les éleveurs en système herbagers. Autre bonne nouvelle, une partie de la société civile s'oppose aux projets d'élevages industriels comme la ferme de 1000 vaches.

Chers collègues en cette période de fêtes, je vous souhaite de passer de bons moments en famille de vous ressourcer !

Joyeux Noël et bonnes fêtes !

ISABELLE CONNAN, ÉLEVEUSE À BOURBRIAC (22) ET ADMINISTRATRICE AU CEDAPA

* chiffres publiés par la MSA

Dossier : travailler en GAEC (pages 5-8)

Fermoscopie : un système herbager le long de la ligne TGV (page 9)



Pâturer en hiver pour une ration économe

Pâturer en hiver permet un apport d'azote important dans la ration, à très faible coût ! En gardant des temps de retour longs (2 mois par parcelle), cette pratique permet d'utiliser l'herbe hivernale sans abîmer le couvert.



Paul et Catherine DAGUIN, La Guerche de Bretagne (35).

La ferme : 58 ha de SAU, 48 ha d'herbe, 3 ha de maïs, 6,5 ha de mélange céréalier, 50

VL, 1,4UGB/ha de SFP, 70 ares accessibles/VL/an et en bio.

« Mes vaches pâturent toute l'année. L'hiver elles sont dehors seulement 4-5 h par jour mais ça suffit. Je complète avec de l'ensilage de maïs que je leur distribue après la traite. Si l'herbe est gelée j'attends de passer 10h du matin pour les sortir. Elles rentrent le soir avant la traite. Comme le reste de l'année, la gestion de l'herbe se fait grâce à la hauteur des feuilles. Habituellement on entre les vaches à 10-12 cm (hauteur de botte estimée) dans les parcelles. Cette année c'est plutôt 7-8 cm, on a moins de stocks sur pieds. La sortie se fait à 4 cm. On a la chance d'avoir de la portance dans la plupart des prairies. Quand les chemins sont impraticables, les vaches passent par la route. En général les parcelles ont un repos de 2 mois car les vaches vont sur les paddocks qu'une seule fois en période hivernale. La repousse au printemps n'est pas pénalisée et ça entretient les prairies ».



Samuel Dugueperroux et Mathilde Furt, éleveurs de bovins allaitants à Gahard (35)

La ferme : 2 UTH familiaux, 115 ha de SAU, 10 ha de mélange céréalier, 5 ha de colza, 100 ha d'herbe, 65 mères dont 30 blondes et 35 angus, 4 taureaux, 1,3UGB/ha de SFP, fin de conversion à l'AB mai 2016.

« On démarre sur la ferme notre 4e année d'expérimentation de pâturage hivernal avec pour origine l'objectif de réduire encore les charges liées à l'alimentation du troupeau. Le pâturage coûte 30 €/tonne alors que le foin coûte au moins 100 €/tonne sans compter la distribution, l'amortissement du bâtiment, la paille, la gestion des fumiers et le travail... On a expérimenté des échecs et des réussites : en 2015, 45 animaux étaient dehors l'hiver au foin avec pâturage au fil, mais les terres n'étaient pas belles à voir en sortie d'hiver. Le chargement était sans doute trop élevé. Par contre, on avait un lot de 5 vaches et leurs veaux sur 5 ha, sans apport de fourrages tout l'hiver. Les broutards et les prairies étaient magnifiques en sortie d'hiver. Pour cette année, on a conservé ce qui est habituellement enrubbé, sur pied, pour le pâturer au fil avant, pour ne pas souiller l'herbe en cas de conditions humides. Je pense qu'il ne faut pas trop regarder les performances instantanées et faire confiance à la croissance compensatrice : Les animaux les plus beaux en mai sont ceux qui ont parfois tiré un peu dur l'hiver, dehors. »



Patrick Le Fustec, GAEC de Langren à Plouaret (22)

La ferme : 4 UTH, 80 ha dont 10 ha de pommes de terre et 10 ha de céréales, 60 vaches, 1,27 UGB/ha SFP, 340 000 litres de lait vendu en bio par an soit 5 600 litres vendus/VL.

« Depuis 30 ans, je vois le réchauffement climatique. Aujourd'hui, le 12 décembre, il fait 8°C le matin, 14°C l'après-midi : l'herbe pousse ! En période hivernale, on sort les vaches la nuit plutôt que le jour. En effet, on ne veut pas mettre de ratelier au champ pour éviter le piétinement, il faudrait les sortir juste de 12 h à 16 h pour qu'elles aient un bon équilibre foin/pâturage. En les sortant la nuit, elles consomment une quantité de foin suffisante la journée. Dès qu'on les sort, on gagne 2 litres/VL/jour : on passe de 16 litres en ration 100 % foin (de bonne qualité) à 18 litres. Par contre, on est très vigilants sur la portance : si les vaches marquent plus d'1 cm, on les sort. On a essayé de pâturer 365 jours/an mais on a arrêté : je pense que le repos de 2 mois est nécessaire pour les prairies. »

PROPOS RECEUILLIS PAR AURÉLIEN LERAY, PAULINE USSON ET AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATEURS ADAGE ET CEDAPA

Une expérimentation en cours sur le pâturage hivernal

L'objectif de l'expérimentation lancée en 2013 par le réseau FRAB est de répondre aux questions : comment évoluent le rendement et la flore d'une prairie quand on pratique le pâturage tournant hivernal ? Est-ce que cela impacte le vieillissement de la prairie ? Peut-on allonger la période de pâturage en hiver sans mettre en péril son système herbager ?

Entre 2013 et 2015, 11 parcelles ont été suivies en Bretagne. Entre 2016 et 2019, cette expérimentation sera menée sur 19 fermes en Bretagne et Pays de la Loire. Sur chaque ferme, il y a un paddock expé, pâturé 1 à 2 fois entre mi-novembre et début mars, et un témoin, pas pâturé pendant cette période. Des mesures herbomètres sont effectuées à chaque passage d'animaux (entrée et sortie) et une analyse floristique est réalisée chaque année.

« À priori les rendements sont augmentés sur les parcelles où il y a eu un pâturage hivernal » analyse Christophe Lefèvre, technicien au GAB 56 et coordinateur de l'expérimentation, « cependant, nous n'avons pas un recul suffisant pour conclure. » Le pâturage hivernal semble décaler la pousse de printemps mais ne la diminue pas : « le paddock non pâturé en hiver a une hauteur plus importante en avril, mais cette différence ne se remarque plus à partir du mois de mai. »

Des assemblées générales participatives

> À l'Adage :



« Donner du souffle au développement agricole : d'où venons-nous ? Où allons-nous ? » était le thème de l'après-midi.

Gérard Bricet, premier président de l'Adage, a introduit le débat de l'après-midi de l'assemblée générale « Donner du souffle au développement agricole : d'où venons-nous ? Où allons-nous ? ». Extraits :

« Les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. L'Adage, par ses principes d'éducation populaire, participe à l'affirmation et la reconnaissance de ces droits culturels en élargissant le champ de la culture agricole : des paysans ont fait reconnaître leur droit culturel à s'émanciper de la pensée unique, du modèle productiviste... On en a beaucoup profité pour

avancer sur nos fermes et mettre en avant des pratiques originales, pour prendre du recul sur notre environnement professionnel. Produire de l'herbe à pas cher : l'Adage, ce n'est pas que ça. C'est aussi défendre les droits culturels des paysans ! »

> Au Cedapa :

L'année 2016 a été marquée par la défense des MAEC SPE. Face aux annonces de la Région en mars de revenir sur les engagements 2015, les adhérents du CEDAPA se sont fortement mobilisés. Les actions menées, aux côtés des autres structures CIVAM, du réseau GAB-FRAB et de la Confédération Paysanne, ont permis de sauvegarder les mesures maintien 18 % et 28% et la transparence GAEC. Aujourd'hui encore, le combat continue pour dénoncer les retards et demander à l'Etat le paiement intégral des aides MAEC et bio 2015 et 2016 avant la fin de l'année.

L'année 2016 a également été l'occasion de prendre du recul sur 5 ans d'actions auprès des bassins versants. Grâce au travail de promotion du système herbager menées sur les bassins versants depuis 2011, le CEDAPA est allé à la rencontre de nouveaux éleveurs. Cela a permis de renforcer les groupes existants et d'en développer de nouveaux : le nombre de groupes locaux a été multiplié par 2 entre 2014 et 2016, passant de 4 à 8. En termes d'évolution de pratiques, une enquête menée auprès de 27 éleveurs accompagnés entre 2012 et 2015 par le Cedapa dans le cadre du Plan de lutte contre les algues vertes sur la Baie de Saint-Brieuc, a montré que les fermes accompagnées sont passées en moyenne de 36% de maïs dans la SFP à 27% et que leur part moyenne d'herbe dans la SAU est passée de 50% à 60%. Un bilan positif qui renforce notre volonté de promouvoir les systèmes herbagers et de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs en alliant collectif et individuel.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers de réflexion. Agrandissement, choix des consommateurs, transmission, nouveaux paysans... Face aux mutations de la société, l'avenir de nos systèmes herbagers a été mis en débat. Ce qu'il en ressort ? Des pistes de réflexion à creuser, l'idée d'ouverture et d'accompagnement de tous les profils d'agriculteurs. « Pour bien accueillir les nouveaux agriculteurs, hors cadre familial, néo-ruraux, nous devons prendre conscience de la nécessité de tout apprendre pour un néophyte (...) nous devons développer des compétences pédagogiques et être motivés à transmettre » a rappelé un des adhérents. Nous devons développer nos actions dans les écoles, plus et mieux communiquer sur les systèmes herbagers (vidéos, page facebook...). En cette période de crise agricole, il est important de montrer que l'on peut vivre décemment sur des exploitations de taille moyenne. Les pistes de réflexion sont lancées, nous souhaitons les approfondir en 2017 lors de groupes de travail et des commissions.



Les adhérents et les partenaires ont participé à des ateliers de réflexion l'après-midi.

ANNONCES

VENDS jeune chien âgé de 5 mois (père border collie, mère berger allemand/border collie). Prix : 100 € couvrant les frais de vaccination et d'indentification. Il est déjà déclaré, très intéressé par le troupeau. Contact : Jacky Savin, 02 99 69 97 65, Parthenay de Bretagne (35)

VENDS deux bâtiments d'élevage de 765 et 1000 m² avec logement d'habitation en bout de bâtiment, ainsi que deux hangars de 300 et 270 m² pour stockage, le tout sur un terrain agricole atteignant de 3,68 ha. Zone : Mené (22). Prix : 35 000 €. Contact : Christophe Lars : 02 96 26 06 22 cilarsh@hotmail.fr

CHERCHE cellule à grain, capacité 15 tonnes, avec système de ventilation et vis de reprise pour sortir le grain. Contact : Alexandra Ettlin, installation prochaine à Quévert (22), 06 99 13 05 32, alexvilorbaine@hotmail.fr

CHERCHE emploi agricole pour Ousman, réfugié soudanais, actuellement hébergé à Trégastel. Il dispose d'un statut lui permettant de travailler en France. Il était agriculteur dans son pays et souhaite travailler dans ce domaine. Contact : Annie Brosch (brosch.annie@orange.fr) ou Isabelle Allain (gaecdu-wern@wanadoo.fr)

A LOUER Quimper-Nord, parcelle d'environ 2,20 ha. Recherche une personne susceptible d'être intéressée par une petite surface, titulaire d'un diplôme agricole et surtout non soumise à autorisation de la DDTM. Contact : malyna29@gmail.com

Assurer son revenu en élevage allaitant

Le 1er décembre 2016, 8 jeunes éleveurs allaitants se sont retrouvés à Rostrenen chez Yann Kastler pour échanger sur les performances économiques des systèmes allaitants. Thierry Offredo de la chambre d'agriculture de Bretagne intervenait pour présenter les repères et les leviers à activer pour améliorer son revenu.

Économe, productif ou valorisateur ?

Comment faire pour gagner sa vie en élevage allaitant ? Une étude sur les coûts de production menée dans le réseau d'élevages viande bovine du grand ouest montre que 3 stratégies se dégagent parmi les éleveurs qui se rémunèrent plus de 1,5 SMIC/Unité de main d'œuvre : les économes, les productifs et les valorisateurs. Les économes ont en moyenne un coût de production 15 % plus faible que la moyenne : 300 €/100 kg de poids vif, contre 360 € en moyenne. Les productifs produisent en moyenne 40 % de kg de viande en plus par unité de main d'œuvre : 51 tonnes de poids vif vendus/UMO/an contre 39 tonnes/UMO en moyenne. Les valorisateurs vendent en moyenne 17 % plus cher leur kilo de viande : le produit viande s'élève à 412 €/100 kg de poids vif contre 337 €/en moyenne.

Réduire ses charges de mécanisation

La mécanisation représente entre 25 et 30% du coût de production et c'est un poste où il y a une forte variabilité entre éleveurs (environ 30€/100 kg de viande vive d'écart en excluant les ¼ extrêmes). Ce poste, calculé à partir des coûts comptables donc des amortissements sur durée courte, intègre aussi des éléments de fiscalité et de confort de travail ... Cependant, il est nécessaire de bien raisonner les achats de matériels en fonction de ses besoins car c'est un poste très gourmand.

Le 2^{ème} poste le plus important est le poste d'alimentation. Plusieurs possibilités permettent de réduire ses coûts : produire plus de kg de viande avec de l'herbe pâturée, limiter la part de concentrés achetés, récolter les fourrages de meilleure qualité ou optimiser les rations. Attention, une herbe de qualité est nécessaire pour avoir une bonne croissance des animaux. Le choix des espèces et variétés fourragères est à adapter aux exploitations pour optimiser la productivité des prairies. La performance des prairies est une piste incontournable de rentabilité des systèmes herbagers.. Pour augmenter la production d'herbe à l'hectare et réduire le gaspillage, une des solutions est d'augmenter le nombre de paddocks (donc de limiter le temps de présence par paddocks) afin de récolter les excédents de printemps..

Augmenter son produit

« La quantité de viande produite est un élément important de rentabilité » explique Thierry Offredo, il y a différents moyens de l'appréhender en système allaitant. On peut produire plus par vache (plus de veaux par vache en moyenne, plus de vêlages/vache présente), mais aussi produire plus de kilos par animal sans augmenter le temps de présence avec de meilleures carcasses. Pour avoir un gain de produit de 20 €/UGB (soit 20 00 € pour un système naisseur engraisseur avec 53 mères), voici plusieurs possibilités :

- Augmenter la productivité de 0,05 veau/vache en limitant la mortalité des veaux et les temps improductifs. La chasse aux UGB improductifs (réforme



Le Cedapa relance un groupe d'éleveurs allaitants. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

des vaches sans veaux, des vaches à intervalles vêlage/vêlage très longs..), faire vêler les génisses plus tôt, avoir un taux de renouvellement suffisant pour éliminer les vaches à problèmes et regrouper les vêlages.

- Vendre des animaux plus lourds : 10 kg de carcasse de plus par animal sans augmenter l'âge de la vente. Vendre des animaux plus jeunes (un mois de moins par animal sorti et vêlé) donne le même résultat.
- Augmenter le prix de vente de 10 centimes/kg de carcasse.

Yann Kastler, 80 000 € d'EBE pour 1.2 UTH

Installé en 2007 à Rostrenen, Yann Kastler élève aujourd'hui 72 limousines sur 124 ha. Il réalise des vêlages de fin d'hiver et nourrit son troupeau avec de l'herbe (pâturage, foin, enrubannage), des céréales et du colza. Il vend des reproducteurs mâles et femelles aux éleveurs, les femelles au label rouge et les taurillons en circuit classique. En 2015, il dégage 80 000 € d'EBE grâce à un produit conséquent (190 000 € dont 55 000 € d'aide) et des charges maîtrisées (46 000 € de charges opérationnelles). À noter que l'éleveur réalise l'ensemble des récoltes d'herbe, ce qui diminue les charges opérationnelles. Yann a un système à la fois économe, valorisateur et productif. La limite du système est la quantité de travail importante, notamment pour les récoltes d'herbe. Pour Yann, ces résultats techniques sont imposés par la pression économique liée à l'installation : « je suis dans la première partie de ma carrière, où je rembourse l'investissement dans mon cheptel. »

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme de Yann Kastler

1,5 UTH dont 1,3 UTH familiaux et 0,2 UTH salarié
120 ha dont 95 ha de prairies, 6 ha de maïs grain et 19 ha de mélange céréalier et de triticales
70 mères limousines
140 UGB, 1,46 UGB/ha SFP,
Vente de reproducteurs, de vaches engraisées et de taurillons.

Dossier : travailler en GAEC

Comment travailler en collectif ? Quels avantages et quelles contraintes apportent le GAEC dans la répartition du travail ? Comment le fait d'être à plusieurs peut favoriser l'évolution vers l'herbe et la réalisation de projets innovants ? Autant de questions, de réflexions que nous souhaitons aborder dans ce dossier.

Le GAEC, moteur du changement



Le GAEC Arlequin à Iffendic (35) a réuni 3 fermes et 5 associés en 1992. Chaque site comporte un troupeau (laitier ou génisses) et est assez autonome, mais la stratégie et l'organisation sont communes.

Un fonctionnement en autonomie

« En créant le GAEC nous avons les mêmes objectifs. L'association n'était pas envisagée comme un moyen d'investir ou de courir après la terre mais plutôt comme une opportunité pour nous de conforter notre envie d'évoluer dans nos pratiques, de renforcer la viabilité de nos exploitations et de limiter la quantité de travail pour répondre à la qualité de vie à laquelle nous aspirions » introduisent les associés. Le GAEC Arlequin résulte d'une réunion de trois fermes, celle de Thérèse et Bernard au Bocès Chêne à Iffendic, celle de Laurent à la Frohardière à 2 km et celle de Martine et Michel à Bleruais à une dizaine de kilomètres. Laurent s'est associé à Thérèse et Bernard en 1992 puis sont arrivés Martine et Michel en 1994. Des expériences d'associations avaient été tentées auparavant par les différentes fermes mais sans succès. À 5, ils ont commencé à se poser des questions sur la stratégie à mener : réunion des deux troupeaux sur un site ? Agrandissement de la stabulation ? Rien de tout ça n'était souhaité. Le choix s'est porté sur le maintien des sites et de leur activité. Martine et Michel ont gardé leur troupeau, un deuxième est chez Thérèse et Bernard, et Laurent élève toutes les génisses sur son site. La plupart du temps chacun travaille sur son site. Leurs objectifs sont de rester relativement autonomes et de maintenir les fermes en cas de séparation.

Créer un GAEC pour faire évoluer le système

« Quand on a démarré nos carrières respectives dans les années 80, nous étions tous très intensifs sur nos fermes, nous lisions le magazine à la mode : Production Laitière Moderne. L'UPRA passait faire des contrôles de performance et nous dire que nos vaches étaient belles. Nous n'étions pas loin des vaches à 10 000 litres, et on ne voyait pas autrement que par le maïs alors nous nourrissions nos vaches à la petite cuillère. Le changement devenait urgent ! » ironisent les associés du GAEC Arlequin. « Chacun de notre côté, on peinait à faire le pas du système herbager. Nous avions vu André Pochon quelques fois et nous faisons des essais de RGA-TB chacun de notre côté mais nous n'étions pas assez déterminés. Puis une réunion de la conf nous a réuni : faut-il optimiser le quota et les primes PAC ? » Lors de cette réunion, une dynamique prend forme et l'Adage est créée rapidement. À cette époque là, Laurent



Les 103 VL de la ferme sont réparties sur deux sites.

et Bernard sont déjà associés et côtoient Michel en formation. « En s'associant, nous voyions enfin l'opportunité d'évoluer. Le GAEC Arlequin a été créé sur notre volonté commune de mettre en place un système herbager. Suite aux échecs d'associations respectifs, nous souhaitions, dès le départ, avoir une garantie sur la stratégie du GAEC : le système herbager par l'autonomie et l'économie. »

Une organisation bien calée

Dès le début, les 5 associés ont discuté de l'organisation du GAEC, ils ont échangé sur les modalités administratives et financières, défini les statuts et le règlement intérieur. Tous ces outils leur ont permis de brasser beaucoup d'attentes et de questions que chacun avait et qui finalement permettaient de confirmer cet intérêt

La ferme

4.5 UTH
125 ha sur 3 sites
2 troupeaux, simmental, et croisé simmental, rouge suédoise, jersiaise
105 ha de prairies
3 ha de maïs population
10 ha de méteil
7 ha de céréales, mélanges céréaliers et féverole
420 000 litres vendus en bio
103 VL, doit 4100 litres vendus/VL
Chargement = 1,16 UGB/ha SFP

commun. « *Nous avons vraiment les mêmes réponses* ». Cette étape anodine à l'époque constituait l'engagement de chacun dans le GAEC. Aujourd'hui, grâce à un planning complexe, les associés ont pu s'organiser pour travailler 4 weekends sur 9. Ils se déplacent sur les autres sites pour faire la traite et soigner les animaux. Une organisation rodée qui permet à chacun de libérer du temps. « *En 22 ans, il n'y a jamais eu de raté* » se réjouit Michel. Ils se donnent un coup de main lors des travaux importants comme les foins. L'organisation et les attentes de chacun sont claires et se sont calées au fil des années.

Les prises de décisions, la fragilité d'un GAEC

Travailler en groupe était une volonté des 5 associés. Ils ont privilégié l'orientation partagée. « *Ce n'est pas facile tous les jours mais nous avons appris à être tolérants et surtout à ne pas nous focaliser sur des broutilles. Bien sûr qu'il y a des coups de gueules de temps en temps mais cela fait partie de la vie d'un GAEC. En fait il faut aussi savoir*

mesurer le côté positif qui finalement a toujours pris le dessus. Nous avons toujours eu une bonne santé financière et ça a toujours bien fonctionné » témoignent les associés. Les temps forts de l'histoire du GAEC sont la signature des CTE et le passage en bio. Là encore, le GAEC a été le moteur des évolutions : « [pour le passage en bio], *nous n'étions pas prêt, il nous fallait du temps et puis un jour Thérèse et Bernard ont remis le sujet sur la table, et là c'était le moment. Quelque part l'expérience du GAEC nous a permis de leur faire confiance et eux ont su nous attendre. Il a fallu du temps mais c'était une réussite* » se souvient Martine.

Tous s'accordent à dire qu'il n'y a pas de recette toute faite pour les GAEC, ce qui a marché chez eux c'est qu'ils ont su mettre en avant ce qui pouvait les réunir et comment ils pourraient s'en saisir ensemble. Le GAEC n'a été qu'un outil leur permettant d'y arriver.

PAUL ROUAUD, ANIMATEUR ADAGE 35

Le GAEC Radis & Co : l'utopie pragmatique

En Mayenne, à Montflours, 4 associés et 3 salariés vivent sur 40 hectares grâce à une multiproduction: légumes, pain, galettes, produits laitiers et viande, le tout vendu en circuits courts.

Le projet radis and co, en se concrétisant, fait partie de ces aventures qui, par leur idéalisme et leur professionnalisme, enrayent des scénarios qui auraient pu apparaître inéluctables : des paysans en fin de carrière, pas de repreneurs en vue, un troupeau de normandes sur 40 hectares en conventionnel, dont près de la moitié des terres escarpées qui plongent abruptement dans la Mayenne. Nous sommes à Montflours, à 20 km au nord de Laval, et la Gorronnière était destinée à nourrir l'agrandissement d'une autre ferme. Mais cette ferme fut reprise, et non par un jeune... mais par cinq.

De la réunion publique au GAEC

Tout commence en 2007, par une réunion publique à Le Genest Saint-Ille. L'ordre du jour est vaste : comment vivre autrement ? Comment sortir du modèle dominant ?

L'assemblée d'une trentaine de personnes accouche d'un groupe de travail de 12 motivés. Pendant près de deux ans, le groupe peaufine le projet. Fin d'été 2009, le collectif visite une ferme dans le Maine et Loire, l'association terre de liens est sollicitée. Ce premier élan n'aboutira pas. « *ça a mis à jour le fait que l'on était pas tous au même tempo, nous n'avions pas les mêmes envies* » analyse Marco, l'un des douze compères. Le noyau se resserre alors autour de cinq personnes et la vocation agricole du projet se renforce.

Une fois obtenue la capacité professionnelle agricole en passant leur BPREA, les cinq hommes partent à la quête de leurs terres, du nord au sud Mayenne. A Montflours, ils finissent par trouver la ferme idoine : il y a des bâtiments,



Le GAEC élève 16 vaches (principalement des pie-noires et quelques jersiaises) en système herbager, tout le lait est transformé à la ferme.

un quota laitier, un four à pain et des terres propices au maraîchage.

Le 1^{er} janvier 2011, le GAEC Radis and co est désormais locataire de la Gorronnière. C'est la foncière terre de liens qui a acheté la ferme pour 270 000 € (foncier et bâtiments), auxquels elle a rajouté 30 000 € pour des travaux (toiture et mise aux normes électriques). Le GAEC signe alors un bail environnemental de carrière avec Terre de liens.

Pour démarrer leurs activités, le groupement emprunte 200 000 €. L'atelier maraîchage est exigeant en investissement : les associés contractent un prêt de

110 000 € pour les tunnels, le matériel, la chambre froide et le système d'irrigation. Le laboratoire de transformation des produits laitiers ne coûte « que » 30 000 €, grâce à beaucoup d'autoconstruction. Il y a aussi le matériel du cédant à reprendre (tracteur, épandeur) et le cheptel à acheter.

Maraîchage, élevage et boulangerie, des ateliers autonomes mais entrelassés

Il s'agit bien d'une ferme collective mais chacun est responsable de son atelier. Robert-Jan est le référent maraîcher. C'est la partie la plus gourmande en main d'œuvre, d'autant plus que la palette de production est large: ici, quarante familles de légumes sortent de terre. Hormis les tunnels, la zone de maraîchage est divisée en trois paddocks, dont un, au repos, est mené en couvert (orge, seigle et trèfle) pâturé par le troupeau. Les vaches brouent aussi les 17 ha de prairies permanentes, toutes situées le long de la Mayenne, trop abruptes pour être fauchées. Les 13 ha de prairies temporaires incluent le blé et le sarrasin dans leurs rotations, suivis des légumes capables de migrer hors zone maraîchage : les pommes de terre, courges et oignons.

L'élevage est mené par Marco qui gère également les cultures. Son choix s'est porté sur les bretonnes pies noires : il y en a 16 en lactation dont deux nourrices (3 veaux par vache), « ça nous allège vachement le boulot ». Libérer du temps fut aussi la motivation pour le choix de la mono-traite, ce qui retarde l'objectif des 700 L transformés par semaine. Car ici, Besnier ne passe pas, c'est Steeve qui transforme la production laitière. Dans son labo accolé à la salle de traite, au cœur de la ferme, Steeve l'alchimiste foment des tommes, des pâtes molles à croûte fleurie et une large gamme de produits frais.

Yannick, lui, c'est le couteau suisse du Gaec. Les premières années, il fut chargé de l'autoconstruction et de la maintenance. En 2013, lorsque l'un des cinq associés quitta l'aventure du GAEC, c'est Yannick qui le remplace à la boulangerie. Atelier où il met à nouveau son talent de bricoleur en action en construisant un nouveau four, un four à gueulard. Un intervenant est venu accompagner le chantier d'autoconstruction, réalisé en briques et béton réfractaire. Il y a 4 fournées de pain par semaine, l'équivalent de 220 kg. Yannick est aussi le galettier de la ferme, avec 250 galettes qui passent sur sa pierre chaque semaine.

Une organisation d'horlogerie

Chaque midi, à la Gorrnière, la cloche sonne. Ce n'est pas l'église de Montflours, c'est la cantine du GAEC. La fonction de cuisinier de garde est réparti entre associés et salariés et planifié chaque semaine. Chacun des quatre associés est aussi capable d'assurer les astreintes pour le troupeau, la fromagerie et la gestion des serres selon la météo, afin de se



Tous les mercredis après-midi, les 4 associés et 3 salariés se retrouvent pour un réunion d'équipe.

donner le tour pour les week-end.

Il y a un référent par point de vente, pour assurer le suivi dans la diversité des débouchés. Les AMAP représentent 80 % des ventes (dont une très grosse à Laval avec 120 paniers) . Le GAEC fournit aussi la restauration collective, à travers le GIE manger bio 53. Accompagné par une association du village, Radis and co a aussi créé un marché paysan à Montflours chaque vendredi.

Et tous les mercredis après-midi, c'est la réunion de l'équipe au complet. Pendant la semaine, chacun peut ajouter sur le cahier du gaec un nouveau point sur l'ordre du jour. Les sujets abordés concernent les détails quotidiens du travail à la ferme mais aussi la vision globale du projet. Y sont aussi soumis les propositions d'investissement. « Quand l'un de nous a une idée, un projet sur son atelier, jusque là, on a toujours dit « allez ! » souligne Robert-Jan.

Une communauté économique et sociale

« Pendant 2 ans et demi, nous n'avons pas pris de revenus. Puis nous avons pu prendre 400 € par associé. Aujourd'hui c'est 600. » explique Marco. Le train de vie n'est pas fastueux mais les dépenses sont limitées. Bientôt, tous les associés vont vivre sur les terres de la ferme, en yourtes ou en habitat auto-construit. Des enfants naissent ou grandissent dans les familles des nouveaux paysans.

Quand ils évoquent leur projet, les associés parlent d'aventure humaine. « C'est très fort en énergie de démarrage ! » confie Marco, « ça a fait plaisir à plein de gens », un peu comme une naissance, la création du GAEC a réjoui tout l'entourage. Le soutien social fut fort.

A moyen terme, certains associés envisagent de poursuivre leur chemin vers d'autres contrées et projets. Mais on imagine que cette aventure est du genre de celle qui peut dépasser ses propres créateurs, une aventure très longue qui deviendra peut-être le symbole de la grande vague naissante des collectifs agricoles.

SAMUEL DUGAS, ÉLEVEUR À BAIS (35)

« Être en GAEC, c'est vivre et côtoyer la différence »

Virginie Rousselin accompagne les collectifs agricoles au sein de l'ATAG (Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe) depuis une dizaine d'années. Sans proposer de recettes, elle livre quelques-unes de ses réflexions et de conseils.

Aurélie Cheveau, l'écho : quelles sont les clés pour qu'un GAEC fonctionne bien ?

Virginie Rousselin : C'est une question large et complexe, mais on peut lister quatre grandes conditions :

–Avoir une forte motivation à être dans le collectif. Chaque individu doit être au clair avec lui-même sur ce qu'il gagne dans cette expérience collective, pour accepter que les choses ne soient pas faites exactement comme il le souhaiterait, que la décision finale n'est pas celle qu'il aurait choisi etc.

–Avoir un vrai projet commun et partagé. S'associer parce qu'on est frères ou très bons amis n'est pas suffisant. On peut avoir des liens affectifs mais pas forcément les mêmes envies.

–Fixer des règles de fonctionnement claires, c'est-à-dire : comment se partagent le travail, l'argent, les décisions et les responsabilités ? Comment on rediscute de ce partage quand certains associés en ont besoin ? Il est primordial que la réalité coïncide avec les statuts juridiques, le règlement intérieur et les accords tacites.

–Nourrir l'attention aux autres : se dire ce qui va bien et ce qui ne va pas bien au sein du GAEC, réguler les tensions et les non-dits. Quand on en GAEC, on doit dédier du temps à la production, à la gestion et également à la relation à l'autre.

Il suffit qu'un de ces quatre points pêche pour que cela dysfonctionne. On peut bien communiquer au sein du GAEC, mais si on n'a pas un projet commun et des règles claires, cela pourra mal fonctionner. Il est important de travailler sur tous ces points tout au long de la vie du groupe.

Comment organiser la répartition du travail en collectif ?

Dans un GAEC, tous les associés sont différents. Il ne faut pas chercher à tout prix à être à égalité au niveau de la répartition du travail. L'organisation du travail doit partir des besoins des personnes. Par exemple, tout le monde ne souhaite pas avoir un weekend sur deux, certains préféreront avoir des après-midis. Chacun doit avoir le sentiment que c'est équitable.

Comment faire en sorte que les prises de décisions se passent bien ?

L'important est que la réalité soit conforme au fonctionnement choisi. Si la règle est : « toute décision est prise à l'unanimité et tout le monde a le même poids », et qu'un des associés ne le vit pas comme ça, il y a un problème.

Est-il nécessaire de se faire accompagner par une personne extérieure pour un GAEC ?

Il n'y a rien de pire qu'un accompagnateur indispensable, cela devient une dépendance ! L'accompagnement peut-être un moyen dans les périodes difficiles de la vie d'un GAEC. Le premier réflexe quand des difficultés arrivent est de prendre du temps pour lever le nez du guidon, avec ou sans accompagnateur. L'intérêt de se faire accompagner est que la personne extérieure va poser des questions que les associés ne se posent plus.

Comment prévenir les difficultés relationnelles ?

Travailler en collectif implique d'essayer de comprendre l'autre, et se dire que si ce n'est pas facile pour moi, cela ne doit pas être facile pour l'autre. Les relations se dégradent souvent quand on a l'impression qu'on est le seul à en baver et qu'on oublie ce que peut ressentir l'autre.

Que faire quand la situation se dégrade ?

Quand les associés sont en conflit et qu'ils n'arrivent plus à communiquer, une personne extérieure est utile pour remettre de la discussion afin que les associés puissent prendre des décisions, même si c'est celle de se séparer.

Vers qui se tourner ?

De plus en plus de personnes sont formées à la médiation et à l'accompagnement, notamment dans l'Ouest, dans différents réseaux (GAB, CIVAM, Chambre, CER). La liste des personnes est sur le site www.gaecetsocietes.org.

Quelles sont les spécificités des GAEC familiaux et des GAEC entre tiers ?

Ces deux formes de sociétés ont les inconvénients de leurs avantages ! Dans un GAEC familial, le lien familial est à la fois ce qui fait sa force et sa complexité. D'un côté, ce lien peut empêcher le « parler vrai » parce que certaines choses ne se disent pas. D'un autre côté, le lien est tellement fort qu'on accepte des choses de l'autre plus facilement qu'avec une tierce personne. Dans les GAEC entre tiers, l'avantage est qu'on se choisit ! La difficulté est qu'il faut créer et entretenir le lien.

Les conflits de génération sont fréquents en GAEC, pourquoi ?

On mélange plusieurs notions dans ces conflits de génération. D'abord il y a une question d'âge, deux personnes d'âges différents ne sont pas à la même étape de leur vie et ont des priorités différentes. Ensuite, il y a la différence de génération, qui fait qu'on a souvent une conception du monde différente si on est né dans les années 1960 ou 1980. Enfin, quand un associé plus jeune arrive sur une ferme, il faut renégocier la place de chacun. Au départ, il y a un sachant et un arrivant, qui vont évoluer vers une coopération. Chacun a un boulot à faire. Pour l'accueillant, cela consiste à accepter les questions de l'autre sans penser que c'est toujours une critique et de laisser l'autre faire des erreurs ! Pour l'arrivant, l'important est de valoriser ce qui a été fait avant lui, la ferme actuelle étant le résultat du travail de l'autre.

Changer notre regard sur les GAEC

Il est courant de mettre l'accent uniquement sur les difficultés des GAEC, dont on entend souvent parler dans les campagnes. « Il ne faut pas oublier les avantages d'être à plusieurs, et se souvenir que ce n'est pas forcément plus simple d'être tout seul sur sa ferme, ce sont d'autres difficultés. » souligne Virginie Rousselin. « Être en GAEC, c'est vivre et côtoyer la différence, c'est la richesse d'être avec d'autres. »

Conserver sa surface accessible, une lutte sans merci

« Mon système pâturant n'était pas pris en compte » dénonce Michel Priour. Installé depuis 1996 à Cesson-Sévigné (35), il est éleveur de 45 normandes en système herbager, lorsqu'en 2002 la Ligne Grande Vitesse La Mans-Rennes est officiellement annoncée.



Un mental de fer

Michel et sa femme ont consacré beaucoup d'énergie à défendre leur élevage 100% herbe. « On aurait pu baisser les bras, déménager ou se morfondre » explique Michel. Il a mené une bataille d'environ 10 ans, et estime avoir passé 40 jours en réunion sur ce sujet.



Michel Priour s'est battu pour que la redistribution du foncier intègre la notion d'accessibilité.

Une reconnaissance du système pâturant difficile

« Avant la LGV, mes vaches pâturaient de février à mi décembre sur un îlot de 26 ha accessibles ». En 2006, la déclaration d'utilité publique annonce le tracé de la Ligne Grande Vitesse. La surface accessible sera réduite à 10 ha (au lieu de 26 ha). Michel décide alors de siéger à la commission d'aménagement foncier intercommunale pour défendre les spécificités de sa ferme.

Pendant les 10 années précédant l'annonce, Eiffage s'est constitué une réserve de 60 ha sur la commune de Cesson Sévigné par le biais du conseil départemental. L'objectif étant de permettre aux exploitants de ne pas perdre de surface après redistribution.

Michel constate très vite que l'accessibilité n'est pas prise en compte dans la redistribution du foncier. Il anticipe. En 2010, il prend en bail précaire 8 Ha qu'il échange avec un voisin contre 5,5 ha accessibles. Il continue de plaider sa cause auprès de la commission de l'aménagement foncier. Au cours de l'année 2010, il arrive à convaincre quelques acteurs de l'importance du système pâturant. Débute alors un travail important avec les géomètres pour aboutir à un consensus en 2014, qui attribue des terres accessibles à Michel.

« La période 2013-2014 a été compliquée à gérer puisque les travaux ont débuté en 2013 et les échanges n'étaient pas

terminés ». La surface accessible est tombée à 15 ha, mais la surface totale de prairies de Michel n'a pas été réduite. Les VL ont été affouragées en vert et du foin leur a été distribué. Malgré une gestion des fourrages maîtrisée, la charge de travail a été très importante et la production de lait a chuté de 17%.

Une accessibilité retrouvée

Toutes les exploitations ont bénéficié des nouvelles parcelles le 17 novembre 2014. 11 ha accessibles sont alors attribués à Michel. Il convertit 5 ha en bio directement et sème sa prairie dès août 2014. « Le reste du passage en prairies et de la conversion ont été fait seulement en mars 2015. Elles n'ont été pâturées qu'en septembre 2015 ». Dans le même temps il achète 2.5 ha de butte de terre de décaissement qu'il fait aménager pour qu'elles soient pâturables. Au printemps 2015, Michel possède une trentaine d'hectares accessibles.



La ligne grande vitesse Rennes-Le Mans longe maintenant la surface accessible de la ferme.

Des prairies à aménager

Après la bataille du foncier, Michel doit faire face à l'aménagement des parcelles. Il doit mettre en place les clôtures, acheminer l'eau et empierrer ses chemins. Une fois ces aménagements achevés, il pourra tourner la page LGV.

PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

La ferme

1,5 UTH (un mi-temps salarié depuis septembre 2016)
53 ha d'herbe et 2.5 ha en mélange céréalier.
45 VL et 65 UGB, Chargement = 1,3 UGB/ha SFP
230 000 litres vendus en bio soit 5 100 litres vendus / vache
EBE 2014 : 52 836 € (Surface accessible réduite à 15 ha au lieu de 31 ha)
EBE 2015 : 71 953 €

Un système herbager en brebis laitières

Installés sur 24 ha tout en herbe à Landebaëron (22), Kristen Bodros et Cécile Thomas élèvent 60 brebis lacaunes et transforment 15 000 litres de lait. Un système qui tient la route au niveau technique, économique et travail.

Des brebis laitières en plein cœur du Trégor, mais pourquoi ? « *J'ai toujours bien aimé la brebis* » commence Kristen qui a embarqué Cécile, sa compagne, dans cette production « *avant de le rencontrer, je voulais être paysanne boulangère* » ajoute-t-elle. Début 2012, ils trouvent une ferme parfaite pour cette production : le bâtiment est à construire, la surface est idéale pour des petits ruminants. Un GFA est monté pour acheter les terres et en septembre 2012, Kristen est installé. Le bâtiment est opérationnel en mai 2013. En 2016, 60 brebis lacaunes en monotraite produisent 250 litres de lait/brebis, soit 15 000 litres au total.

Un système herbager différent des vaches

24 ha de pâtures pour 60 brebis et 20 agnelles (soit 11 UGB brebis), ça fait grand, même en système autonome ! Les éleveurs prennent en pension 17 génisses allaitantes et un taureau qui restent toute l'année. Ils passent l'hiver dehors sur les terres très portantes de la ferme. Le chargement global atteint 1,1 UGB/ha, très correct sur les terres superficielles de Landebaëron.

Les brebis mettent bas autour du 15 février, après 3,5 mois de tarissement. Elles sortent début mars. « *La sortie est très progressive* » explique Kristen. De mi-avril à fin septembre, elles sont dehors nuit et jour. Elles ont toujours accès au foin car les brebis ont besoin de fourrage sec. Pendant le pâturage, elles ont 200 g d'orge et 200 g de luzerne déshydratée par jour. Début novembre, elles restent en bâtiment jour et nuit. Au printemps, les brebis pâturent sur une surface de base de 2,80 ha divisée en 6 paddocks (4 ares d'herbe/brebis sont nécessaires pour passer le printemps sans stocks). Les brebis tournent sur cette surface afin d'avoir une herbe de bonne qualité tout le printemps. Comme l'herbe pousse moins en été, la surface de pâturage augmente. La difficulté quand on élève des brebis dans le Trégor, c'est de réussir à faire du bon foin. « *En fin de gestation et en début de lactation, la brebis a besoin de très bon foin.* » Les fenêtres de 5 jours de beau temps consécutifs en juin, ça n'arrive pas tous les ans ! Les éleveurs estiment leurs besoins à 120 rounds de foin pour les génisses et les brebis.

La transformation, du temps et de l'argent

« *Un litre de lait bien valorisé, c'est 5 € le litre* » estiment les éleveurs. La meilleure valorisation est atteinte sur les produits frais : yaourts, fromages blancs, fromages lactiques. La tomme et les fromages à pâte molle sont nécessaires pour conserver le lait du pic de lactation, mais rémunèrent moins bien le litre de lait. La gamme de fromages est diversifiée : « *Plus la gamme est large, plus le chiffre à chaque marché est important.* » Les points de vente sont nombreux : un marché à la ferme, le marché de Plouha et de Guingamp, les biocoop, une AMAP et deux systèmes de paniers sur internet. « *On s'en doutait avant l'installation, on passe beaucoup de temps à la vente.* »

La quantité de travail globale est acceptable : « *c'est très saisonnier, nous sommes très pris d'avril à juillet,*



moyennement d'août à octobre et très libres de novembre à mars. » Pendant le pic de travail, la production (traite et clôtures) prend 30 h/semaine, la transformation 25 h/semaine et la vente 35 h/semaine. Cécile s'occupe de la transformation, Kristen de la production et ils se partagent la commercialisation.

Un chiffre d'affaires diversifié

60 % du chiffre d'affaires vient de la vente des fromages, 25 % de la vente des agneaux et des brebis de réforme (en partie en direct), 5 % de la vente du pain (1 fournée par semaine réalisée par Cécile), 3 % de la pension des génisses et 7 % des aides PAC. L'EBE avant main d'oeuvre (Cécile est salariée de la ferme) est de 50 000 € au 30/09/2016. Avec 20 000 € d'annuités, le couple est satisfait du revenu disponible. Pour les années à venir, leurs objectifs sont de « *progresser techniquement, être plus efficace à la vente, travailler moins en embauchant en temps partiel pendant le pic de travail.* » Les éleveurs participent au groupe de producteurs d'ovins lait animé par le Cedapa et le GAB. « *On échange beaucoup entre collègues, on s'appelle, c'est nécessaire car on manque de repères technico-économiques.* »

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

Des besoins en protéines plus importants en brebis

« *Le modèle d'alimentation des vaches laitières n'est pas adapté aux brebis laitières. D'abord, la brebis est un ruminant des régions sèches : elle a besoin d'au moins 24 % de la ration en cellulose, donc en fibres. De plus, elle a besoin de 20 à 30 % de plus d'azote que la vache ou la chèvre. Le rapport azote/énergie (UF/PDI) équilibré est de 100/110 pour les vaches et les chèvres (pour 1 unité fourragère d'énergie il faut 100 g d'azote), il est de 130 pour les brebis en début de lactation, 120 ensuite. Si les brebis sont parasitées, elles ont des besoins en azote encore supplémentaires de 20 à 30 %. A la mise à l'herbe, il faut donc maintenir le concentré azoté comme la luzerne déshydratée pour avoir une ration équilibrée en brebis laitière.* » Olivier Patout, vétérinaire à l'AVEM, un groupement éleveurs-vétérinaires aveyronnais, venu en formation sur les rations en brebis laitières.

La ferme

2 UTH dont 1 salarié
24 ha dont 3 ha humides tout en herbe
60 brebis, 20 agnelles, 17 génisses en pension
250 litres produits/brebis/an en monotraite (hors lait pour les agneaux). Agriculture biologique

Le pâturage tournant dynamique : apports et limites

Importée d'expériences néo-zélandaises, plusieurs cabinets proposent aux agriculteurs une méthode de pâturage dite : pâturage tournant dynamique. Objectif : augmenter la productivité des prairies.

Une méthode basée sur des repères physiologiques

L'objectif est d'augmenter la productivité des prairies en favorisant le cycle de développement des graminées. Pour l'éleveur, cela passe par la réorganisation de ses pratiques de pâturage et l'acquisition de nouveaux repères :

1- un paddock par jour : Pour limiter le temps de présence et ne pas pénaliser la repousse, la surface du paddock est calculée sur la base de ce que peuvent manger les vaches en 24h*. Cela implique d'organiser 20 – 22 paddocks là où les herbagers étaient habitués à une quinzaine.

2 – entrée dans la parcelle au stade 2,5 feuilles au printemps (3 feuilles le reste de l'année) : La graminée de référence est le RGA pour sa productivité laitière. Le stade 2,5 / 3 feuilles est proche du repère de 18 cm feuille tendue mais la variabilité reste forte selon les espèces et les saisons. Il faut donc vraiment observer attentivement la graminée pour identifier le stade 3 feuilles, ensuite la production de nouvelles feuilles entraînent la sénescence des premières. C'est donc une prairie feuillue et lactogène qui est proposée aux vaches. Il est recherché un pâturage avant que l'épi ne monte dans la talle, sinon la talle meure une fois consommée.

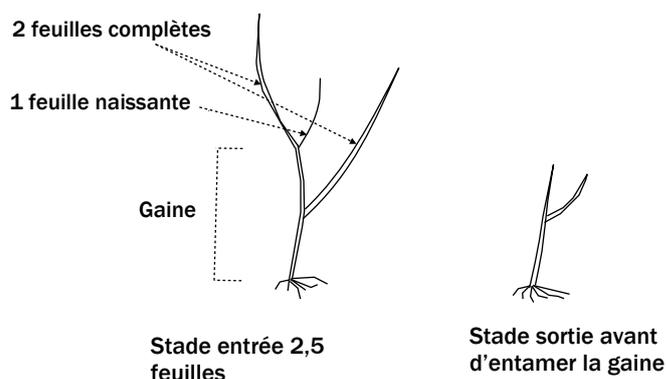
3 – sortir de la parcelle avant que les vaches n'attaquent la gaine de la graminée : ce qui détermine la sortie des animaux de la parcelle nécessite une observation attentive pour conserver quelques bouts de feuilles au-dessus de la gaine (environ 6 cm feuilles tendues, au mètre ruban). Cela doit permettre de faciliter la photosynthèse et la repousse. D'autant que si la gaine est attaquée, la graminée fera une repousse avec une augmentation de la hauteur du plateau de tallage. La pratique de sur-pâturage est vraiment proscrite.

Ces repères sont valables toute l'année.

Confrontation avec l'expérience des herbagers du réseau Civam

Le pâturage tournant dynamique s'adapterait bien avec des systèmes de 15 à 30 ares pâturés par vache où la complémentarité fourragère est ajustée en permanence avec la part d'herbe disponible au pâturage. Lorsque la part d'herbe augmente, cela se complique avec des systèmes avec un plus grand nombre de paddocks, de clôtures, de chemins, de bacs à eau. Il faut aussi gérer davantage de fauche.

Chez les adhérents du Réseau Civam (Adage, Cedapa, Civam 56 etc), le déprimage est réalisé à un stade moins avancé et plus ras que dans la technique du pâturage tournant dynamique. De plus, les adhérents de nos réseaux sont souvent plus opportuniste sur des périodes de ralentissement de la pousse (été, automne, hiver). C'est-à-dire que les vaches vont chercher l'herbe au champ sur la base de compromis : la repousse n'est pas encore optimale



mais on fait pâturer plutôt que d'ouvrir le silo. Si le stade est trop avancé, on fait pâturer plutôt que de récolter et de distribuer immédiatement.

L'application stricte du pâturage tournant dynamique peut conduire l'éleveur à patienter alors qu'il y a de l'herbe au champ. Au printemps, cela peut retarder le déprimage. A l'automne, le stade 2,5 – 3 feuilles est plus difficile à atteindre tandis que les aléas de la météo peuvent remettre en cause l'accès aux parcelles. Le risque est que l'herbe résiduelle de fin d'automne soit perdue en hiver.

La méthode du pâturage tournant dynamique apporte des repères techniques intéressants, proches de ceux mobilisés par le réseau Civam en pâturage tournant. Elle s'appuie sur les fondamentaux de la pousse de l'herbe et la courbe de croissance décrite par André Voisin. Elle vise à limiter le sur-pâturage pour favoriser la repousse et elle limite les accélérations à contre temps lorsque l'herbe se fait plus rare. L'approche « 1 paddock par jour » apporte une forme de simplicité dans son fonctionnement et elle demande moins d'ajustement au quotidien par rapport à des paddocks de plusieurs jours.

Au-delà de ces repères techniques, l'agriculteur devra rester vigilant pour développer des pratiques économes et autonomes. Il s'agit de traduire la productivité de la prairie en gains technico-économiques. L'objectif est d'avoir un système cohérent au niveau global, pas seulement de produire beaucoup de rendement sur la surface accessible.

Au sein du réseau Civam, il n'y a pas qu'une pratique de pâturage et les éleveurs avancent en échangeant leurs expériences au sein de groupes. C'est sans doute la principale différence avec le pâturage tournant dynamique.

DOMINIQUE MACÉ, ANIMATEUR ADAGE 35

*: calcul de la surface du paddock : ingestion du troupeau par jour / biomasse pâturable au stade 3 feuilles par ha (environ 1 500 kg MS/ha)

De la promotion à l'accompagnement des signataires des MAEC : les Civam s'engagent

L'Adage, le Cedapa, le Civam 56 réunis au sein de la FR-CIVAM mettent leur énergie pour promouvoir les MAEC et pour que l'Etat respecte ses engagements de paiements.

Le Bretagne cumule 4 694 engagements agro-environnementaux (MAEC et bio) entre 2015 et 2016. La moitié sont des mesures « Système Polyculture Elevage » (MAEC SPE) en faveur de fermes herbagères et économes en intrants. Les aides bio (conversion et maintien) concernent 1 300 demandes. Un peu de plus de 1 000 contrats concernent des mesures localisées (réduction des phytos, protection de zones humides, entretien de haies,...), apicoles ou de protection de races menacées. C'est 11 % de la surface agricole bretonne qui est engagée ! Une dynamique bretonne dont tous les acteurs professionnels et publics se félicitent.

Inscrivez-vous aux journées Pass'MAEC !

Pour sécuriser les fermes qui s'engagent, le Conseil Régional met en place un dispositif d'accompagnement, le Pass'MAEC. C'est la possibilité pour tous de bénéficier d'une journée de formation collective pour reprendre le cahier des charges de la MAEC, vérifier les engagements, les points qui peuvent bloquer, échanger entre pairs et prendre connaissance de pratiques innovantes. Cette journée permettra également de valider l'engagement de « Suivi azote » de la MAEC SPE en balisant les pratiques à risque avec des repères sur la pression azotée de la ferme (Balance Globale Azotée). Cedapa, Adage et Civam AD 56 vous proposent ces journées courant janvier et février, près de chez vous. Prenez-vite contact pour vous inscrire.

Des délais de paiements des MAEC et des aides bio inacceptables

Le 14 novembre dernier, la Commission Régionale Agro-Environnement et Climatologie adoptait une motion à l'initiative des Civam pour demander au Ministre de l'agriculture des avancées sur les paiements des MAEC et des aides bio, avant le 31 décembre 2016. En présence du directeur de la DRAAF, il a été rappelé que les engagements de 2015 n'étaient toujours pas payés. Seul une avance de trésorerie a été réalisée sur la base de 140 €/ha, très inférieure à l'engagement du Ministre de couvrir 90 % du montant. Le plafond forfaitaire unique de 8000 €/ferme est particulièrement pénalisant pour les GAEC. On les prive de la "transparence" et on les limite ainsi dans leur droit à paiement.

Des paysans qui ont choisi une démarche volontariste d'amélioration de leurs pratiques agricoles en répondant à des ob-

jectifs de politiques publiques se retrouvent lâchés par leur Ministre. L'État doit respecter sa part du contrat, c'est-à-dire verser la rémunération dans les temps. L'argent est disponible (notamment les fonds européens). Les retards mettent des fermes en situations difficiles dans de nombreuses situations : agriculteurs en changement de système et/ou année fourragère difficile. Pour couronner le tout, certaines banques ont refusé des prêts de trésorerie parce qu'elles ne comprennent pas ces retards.

Il faudrait attendre sans rien dire un hypothétique solde des aides 2015 en 2017 et une promesse d'avance de trésorerie des aides 2016 au printemps 2017 ? Les Civam pensent que non ! Les signataires de MAEC sont appelés à se mobiliser contre les retards de paiement de l'Etat.

DOMINIQUE MACÉ, ANIMATEUR ADAGE 35

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50
ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland
Animation, coordination : Aurélien Leray et Aurélie Cheveau ;
Mise en forme : Aurélie Cheveau ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements		
CP : Commune :	Scolaires	32 €	55 €
	Soutien, entreprises	45 €	70 €
Profession :	Adhésion Cedapa	50 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex J'ai besoin d'une facture

